

RÉVISION DE L'AGENDA 21 : Stratégie et pistes d'actions

Février 2011

Stratégie et pistes d'actions

La stratégie présentée est issue :

- **Des travaux du diagnostic**
- **Des contributions des partenaires
(conseillers de quartier et acteurs publics)**
- **Des entretiens avec les élus et les services
municipaux**

Stratégie et pistes d'actions

Les pistes d'actions proposées feront l'objet :

- **D'une analyse afin d'évaluer la faisabilité technique et financière**
- **D'une décision du Conseil Municipal**

Stratégie et pistes d'actions

3 axes stratégiques :

- **Axe 1 : Agir face à l'urgence climatique et sociale**
- **Axe 2 : l'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental**
- **Axe 3 : La Ville actrice du changement**

1

AGIR FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET SOCIALE

- Un enjeu mondial / local : le réchauffement climatique et la précarité énergétique
- Un enjeu de court terme / de long terme : l'urgence de l'action et la préparation du long terme (société post-carbone...)
- Un engagement, la Convention des Maires et une volonté de bâtir un projet d'accompagnement du changement auprès des acteurs caennais

Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.1 : Le défi de l'habitat durable

A / Développer les efforts autour de la précarité énergétique :

Intensifier les politiques sur l'habitat ancien et l'accompagnement et la sensibilisation des habitants. Un objectif transversal

B / Expérimenter des démarches citoyennes pour favoriser l'habitat durable :

En complément des actions entreprises par les autres acteurs, une volonté d'innovation, d'expérimentation, de solutions alternatives

C / Favoriser la prise en compte des principes du DD dans les opérations urbaines :

Redonner de l'audace à l'urbanisme caennais et intégrer les orientations de l'Agenda 21 en amont des projets

Etudier la création d'un accueil unique précarité énergétique et un accompagnement personnalisé

Développer une offre de micro crédits pour favoriser les économies d'énergie des particuliers

Favoriser la création d'une coopérative d'habitats et d'habitats groupés solidaires et écologiques

Soutenir et accompagner la mise en œuvre de l'auto réhabilitation accompagnée

Mettre en œuvre les principes de l'Agenda 21 dans le projet de la Presqu'île

Promouvoir le développement d'une filière éco-matériaux

Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.2 : Vers une autre mobilité

A/ Confirmer la priorité des modes alternatifs dans l'aménagement urbain et généraliser le partage de la voirie :

Politique de stationnement adaptée, prise en compte transversale de l'enjeu

B/ Mobilité alternative, développer des services et « donner envie » :

En appui des autres acteurs, mettre en place des solutions de mobilité. Des actions de « séduction » : lutter contre les idées, valoriser les apports en termes de santé publique, de cadre de vie, de réduction des nuisances

Réduire les nuisances sonores liées aux grands axes

Définir une politique de stationnement cohérente

Développer les aménagements cyclables en lien avec le schéma communautaire

Développer l'aide à l'acquisition et à la location de vélos par les habitants (chèque vélo)

Favoriser une « maison du vélo » et une stratégie pérenne de sensibilisation

Appuyer et développer des plans de mobilité scolaire et pédibus

Mettre en place des vélo-bus

Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.2 : Vers une autre mobilité

C/ Jouer un rôle de moteur des actions à plus grande échelle :

Des leviers partagés avec d'autres acteurs mais un rôle central. Un modèle de développement du bassin de vie à repenser collectivement

Travailler en partenariat avec les acteurs des transports pour le développement de l'inter modalité en lien avec le pôle TES (ticket unique, parkings relais...)

Accompagner les plans de mobilité des entreprises et administrations sur le territoire caennais

Impulser une mutualisation de l'ensemble des politiques et services liés à la mobilité à l'échelle de l'agglomération

Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.3 : Energies, entre sobriété et autonomie

A/ Garantir la maîtrise des consommations d'énergie de la Ville et de ses partenaires :

Faire évoluer l'ensemble des consommations énergétiques de l'ensemble des acteurs caennais

B/ Amplifier le développement des énergies renouvelables en milieu urbain :

Une meilleure maîtrise en termes de coûts et d'approvisionnement, une source de nouveaux emplois. Une nécessaire mobilisation de nombreux acteurs

Mettre en œuvre le Plan lumière et le plan de réduction des consommations des bâtiments

Amplifier le développement du photovoltaïque en utilisant les toitures existantes et les constructions nouvelles

Evaluer la possibilité de nouveaux projets de chaufferies bois

Donner la priorité à la réalisation de réseaux de chaleur lors des nouvelles opérations

Evaluer et revisiter l'aide aux caennais pour leurs équipements individuels

Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.3 : Energies, entre sobriété et autonomie

C/ Piloter la démarche énergétique :

Une stratégie fine et chiffrée à mettre en œuvre

Réaliser un bilan carbone territoire et les audits énergétiques sur les bâtiments de la ville

Mettre en place des outils de pilotage interne et externe : objectifs et indicateurs chiffrés et régulièrement actualisés

2 L'HOMME AU CŒUR DU PROJET SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

Au cœur du projet la qualité de vie, la solidarité et l'épanouissement de chacun :

- Une économie au service de l'homme, de tous les hommes, même ceux « exclus » de l'économie dite classique**
- Une plus grande solidarité intergénérationnelle et l'accompagnement de la dépendance au sein d'une région vieillissante**
- Des atouts à développer : cadre de vie et rapport à la nature**

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.1 : vers une économie au service de tous

A/ Participer activement au processus d'insertion et de retour vers l'emploi des publics les plus fragiles et porter des actions expérimentales :

Se placer en appui local des structures existantes

Appuyer la montée en puissance des PIAF (Point Insertion Accueil Formation) en coordination avec la Mission locale

Améliorer et organiser le suivi de la précarité au sein des quartiers avec les associations locales

B/ Affirmer la place de la Ville de Caen dans l'Economie Sociale et Solidaire :

Franchir une nouvelle étape en se positionnant concrètement parmi les acteurs locaux

Approfondir la connaissance des acteurs de l'ESS

Poursuivre l'inscription dans une démarche partenariale efficace et systématiser les actions en réseau

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.1 : vers une économie au service de tous

C/ Rendre visible et concrète l'action de la Ville en matière d'ESS :

Un travail opérationnel d'expérimentation avec les différents acteurs en leur apportant soutien et expertise

Se doter d'outils d'aide à la formation et au conseil aux porteurs de projets de l'ESS

Créer un espace vitrine de l'ESS, à visée pédagogique, culturelle et commerciale

Créer un comité de sélection et d'appui à l'émergence et à la mise en œuvre de projets de l'ESS

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.2 : Une Ville solidaire des personnes dépendantes

A/ Expérimenter des solutions innovantes pour favoriser le lien social à travers l'habitat :

La recherche de solidarité intergénérationnelle à l'échelle la plus fine possible

B/ Renforcer l'animation intergénérationnelle et auprès des personnes âgées :

Lutter contre l'isolement et la dépendance passe aussi par une palette étoffée d'animations, de loisirs et de services adaptés

Poursuivre la mise en place de logements médicalisés et l'accueil temporaire

Développer et expérimenter la mixité générationnelle du logement

Développer l'habitat intermédiaire et le maintien à domicile

Développer la colocation seniors

Développer les actions favorisant le lien social comme les jardins partagés

Structurer les réseaux d'aidants et améliorer les dispositifs de suivi

Accompagner l'autonomisation des clubs de retraités/favoriser leur redynamisation

Développer l'offre sports / loisirs / culture adaptée aux personnes âgées

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.2 : Une Ville solidaire des personnes dépendantes

C/ Mettre en place une gouvernance pour l'anticipation et la gestion du vieillissement :

Répondre aux enjeux actuels et à venir sur les questions du vieillissement des populations et à tous ses impacts

D/ Rendre la ville plus accueillante pour les personnes handicapées :

Des actions à entreprendre pour rendre la Ville (et la vie) plus agréable et accessible aux personnes porteuses de handicap, notamment les enfants

Créer une instance interne adaptée pour anticiper sur les besoins futurs , des groupes de travail transversaux...

Renforcer les actions contre l'isolement des personnes porteuses de handicap

Renforcer les actions pour la scolarisation des enfants handicapés, l'adaptation des écoles, l'accueil et l'aide personnalisés

Accueillir des enfants handicapés dans les établissements Petite Enfance par une poursuite de la professionnalisation des équipes et un matériel adapté

Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport des enfants malades ou handicapés

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.3 : La Nature dans la Cité, des espaces pour tous

A/ Approfondir l'animation autour des espaces non bâtis :

Des outils en matière d'optimisation des espaces et d'appropriation de ceux-ci par les habitants

Soutenir la création de jardins partagés, facteurs de lien social, sources de loisirs, outils d'appropriation par la population de son environnement

Développer l'animation des quartiers autour de la biodiversité et des espaces verts, en appui au tissu associatif local

B/ Finaliser la trame verte et maximiser la qualité des espaces naturels :

Faciliter l'accès de ces espaces aux habitants, piétons et cyclistes

Dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue, mettre en place des liaisons vertes et douces des quartiers vers les parcs afin de mieux partager leur accessibilité

Envisager une revégétalisation des bords de l'Orne pour une liaison prairie/Orne/presqu'île et une traversée de la Ville

L'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.3 : La Nature dans la Cité, des espaces pour tous

C/ Protection de la Santé publique par une meilleure gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Mettre en place des espaces verts améliorateurs de la qualité de l'air, via l'utilisation des végétaux épurateurs et avertisseurs.

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Poursuivre le travail engagé sur les plantes allergisantes et renforcer le suivi actuel sur les émissions de pollen

Amplifier l'action autour de la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau potable

3 LA VILLE ACTRICE DU CHANGEMENT

Accompagner et accélérer le changement de la société caennaise vers plus de durabilité :

- **Des leviers directs et puissants à activer rapidement**
- **Une exemplarité nécessaire**
- **Co-construire puis copiloter un projet commun avec tous les acteurs, dans la suite logique des Etats généraux de la démocratie de proximité et du projet d'administration**

La Ville actrice du changement

3.1. Une administration exemplaire

A/ Piloter et évaluer la politique de développement durable

Système de suivi, évaluation...

Elaborer un tableau de bord incluant des indicateurs de suivi de l'Agenda 21

B/ Renforcer la sensibilisation, la communication et les actions vers les agents

Poursuivre les efforts en faveur de la transversalité et l'information pour une culture commune, des synergies et la prise en compte du DD dans toutes les actions de la Ville

Développer des outils de communication internes destinés à l'Agenda 21

Récolter les idées des services et réaliser les meilleures propositions

Poursuivre les expérimentations du bureau des temps et intégrer la dimension « temps » dans les différentes actions de la Ville

La Ville actrice du changement

3.1. Une administration exemplaire

C/ Former et accompagner les agents aux changements :

Ensemble des agents concernés

Renforcer l'axe développement durable du plan de formation des agents

Travailler en lien avec l'Université via l'Institut Régional du Développement durable

Organiser des temps d'information par des professionnels et/ou experts

Construire avec les services une boîte à outils pour intégrer les principes de l'Agenda 21 dans la mise en œuvre des actions de la Ville au jour le jour

La Ville actrice du changement

3.2. Développement des partenariats et participation des citoyens

A/ Concerter, débattre, évaluer :

Développer des espaces participatifs pour permettre aux citoyens de se prononcer sur les grandes politiques municipales

B/ Sensibiliser, informer :

Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation

Création d'un espace de gouvernance et d'évaluation partagée de l'Agenda 21 :
Conseils de quartiers, représentants d'institutions, associatifs, socio-économiques et citoyens

Mettre en place un ou des lieux ressources permanents (physiques ou virtuels) : mobilité durable, environnement, économie sociale et solidaire

Développer des relais d'information populaires dans le domaine de la santé et de l'environnement

Mettre en place un blog permettant à chacun de suivre l'Agenda21 ; favoriser la participation des habitants et l'outil vidéo

La Ville actrice du changement

3.2. Développement des partenariats et participation des citoyens

C/ Coordonner les « forces vives » du développement durable :

Vers des interfaces et une gouvernance partagée pour créer des dynamiques communes afin de coordonner les différentes actions menées et en créer de nouvelles

D/ Accompagner et soutenir les structures qui s'engagent dans des stratégies de développement durable :

Entrainer l'ensemble des forces vives du territoire dans une dynamique exemplaire

Organiser l'échange d'informations entre la Ville et les partenaires. Une base de données commune ?

Se doter d'une stratégie d'éducation à l'environnement en s'appuyant sur l'espace régional de concertation

Inscrire l'Agenda 21 local dans une dynamique d'agglomération

Renforcer le soutien aux structures œuvrant dans le domaine de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation

Mettre en place une éco-conditionnalité des subventions aux associations et un accompagnement de ces structures

Développer des appels à projet sur des thèmes relatifs au développement durable

La Ville actrice du changement

3.3. La commande publique levier du développement durable

A/ Vers une stratégie d'achats responsable

Mettre à profit les possibilités offertes par le code des marchés publics : critères sociaux et environnementaux, marchés réservés à des entreprises adaptées ou à des Etablissements et Services d'Aides par le Travail...

Rédiger une charte d'achat responsable intégrant des moyens, des objectifs et des outils de suivi pour renforcer la lisibilité de l'engagement de la municipalité

B/ Travailler en partenariat avec les fournisseurs :

Relation de dialogue déterminante pour une meilleure connaissance réciproque et inciter le fournisseur à s'inscrire dans une démarche de DD

Systematiser un cadre pour la réalisation d'éco-événements pour tous les événements organisés par la Ville

Mettre en place des démarches de labellisation ou de concours mettant en avant tel ou tel fournisseur

La Ville actrice du changement

3.3. La commande publique levier du développement durable

C/ Participer et échanger au sein des réseaux :

Pour une meilleure intégration des critères environnementaux et sociaux

D/ Mettre en place une démarche d'évaluation quantitative et qualitative :

Un travail en aval indispensable pour s'assurer de sa conformité aux objectifs

Les 3 axes

Axe 1 : Agir face à l'urgence climatique et sociale

1.1 : Le défi de l'habitat durable

1.2 : Vers une autre mobilité

1.3 : Energies, entre sobriété et autonomie

Axe 2 : l'Homme au cœur du projet solidaire et environnemental

2.1 : Vers une économie au service de tous

2.2 : Une Ville solidaire des personnes dépendantes

2.3 : La Nature dans la Cité, des espaces pour tous

Axe 3 : La Ville actrice du changement

3.1. Une administration exemplaire

3.2. Développement des partenariats et participation des citoyens

3.3. La commande publique levier du développement durable